

Décision

Générale

colonial

Décision n° AFFECTATIONS SPÉCIALES 133 1335 AFFECTATIONS SPÉCIALES 1335

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 décembre 1939

Numéro JO
n° 517 du 31/12/1939

Date du numéro
31 décembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

Les militaires des réserves dont les noms Suivent, employés à la Compagnie au chemin de fer franco-ethiopien, sont classés dans l'affectation spéciale, dans leur emploi actuel, pour une durée illimitée à compter de la date de la présente décision MM Gehott (Alnhonge). service armé, classe de mobilisation 1920, ajusteur de 1° » classe ; L'oux (lierre). service armé classe de mobilisation 1918, chef ouvrier : Lyaudet (Paul), service armé, classe de mobilisation 1920, chef ouvrier,